

Réseau des bibliothèques du Haut-Poitou

Charte de prêt de la liseuse Cybook Océan

- respecter la durée du prêt de la liseuse, soit 1 mois non renouvelable
- restituer la liseuse en l'état
- rembourser le coût de remplacement en cas de perte, détérioration ou vol.
- restituer tels quels les textes et paramétrages initialement fournis.

Inventaire du matériel prêté :

Inventaire prêt	Descriptif	Inventaire retour
	1 Cybook Océan et un câble USB d'une valeur de 178.92€	
	Une housse (15.48€)	
	Contenu numérique	

Conditions générales :

Le prêt de liseuse est proposé lors de l'emprunt d'un livre numérique, pour les lecteurs ne disposant pas du matériel adéquat. <u>Aucun autre livre numérique ne doit être téléchargé sur la liseuse.</u>

Le prêt de liseuses est gratuit et réservé aux usagers adultes inscrits dans une bibliothèque du Réseau. Il est soumis à la signature d'une charte de prêt plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'emprunteur.

Modalités de prêts :

Un seul prêt de liseuse par carte est possible à la fois. La durée de prêt est 1 mois. Le retour n'est pas accepté **tant que tout le matériel n'est pas rendu**. Les liseuses sont réservables lorsqu'elles sont déjà empruntées.

Date et Signature de l'emprunteur :